

Redoubler sa l3, est-ce grave?

Par **Laurechvt**, le **21/02/2022** à **06:36**

Bonjour, j'ai une petite question. Étant actuellement en 3ème année de licence en droit public, j'ai raté mon premier semestre (a vrai dire je m'y attendais) et je compte redoubler l'année prochaine, je compte tout de meme essayer de valider le second. Est-ce que cela va me porter préjudice pour la sélection en master l'année prochaine? Si j'excelle et que je réussis bien plus mon S1 de ma l3 l'année prochaine que celui de cette année, cela comblera t'il les pots cassés ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/02/2022** à **07:16**

Bonjour

Je suis chargé de TD et j'ai eu des étudiants ayant redoublé leur L3 qui ont pu trouver un Master.

Mais comme vous vous en doutez, ces étudiants avaient fait une très bonne seconde LD3. Il me semble d'ailleurs que lors des candidatures, ils n'ont eu à fournir uniquement le relevé de notes de leur seconde LD3.

Par **Laurechvt**, le **22/02/2022** à **22:22**

MERCI INFINIMENT pour votre réponse, vous n'imaginez pas à quel point vous me redonnez espoir

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/02/2022** à **08:52**

Bonjour

Mais de rien !

N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez des questions, que ce soit sur les cours/TD ou votre orientation.

Bonne continuation